



Les députés du groupe d'études « Vigne, vin et œnologie »

Madame Véronique TRILLET-LENOIR
Députée européenne
Parlement européen
Bât. WINSTON CHURCHILL
M02013
1, avenue du Président Robert Schuman
CS 91024
F-67070 Strasbourg Cedex

Paris, le 20 janvier 2022

Chère Collègue,

Nous avons soutenu avec grande conviction le plan contre le cancer présenté par Emmanuel Macron en février dernier. Une stratégie ambitieuse dans ses actions - dépistage, prévention, recherche – mais aussi ses moyens financiers - 1,7 milliard d'euros mobilisés sur 5 ans. 20% de plus qu'entre 2016 et 2021.

Nous sommes toutes et tous engagés pour rattraper le temps que la pandémie nous a fait perdre en matière de prévention, nous accueillons avec enthousiasme une stratégie contre le cancer au niveau européen et nous vous félicitons pour le travail accompli.

Néanmoins, nous ne sommes pas du tout en phase avec la position que vous exprimez au point 11 de votre rapport.

Dire que la consommation de boissons alcoolisées serait nocive, quel que soit le niveau de consommation, n'est pas en ligne avec l'OMS qui parle, elle, de « consommation nocive ». Mais surtout il est contreproductif en matière de santé publique car, de facto, vous mettez sur le même niveau de risque la consommation responsable et les comportements abusifs.

Or, comme l'a si bien dit le Président de la République dans son discours de présentation du plan cancer, nous devons lutter contre la consommation abusive : *« L'alcool est un autre facteur de risque, à l'origine d'un cinquième des cancers évitables. Alors, certes, l'alcool, les alcools en particulier produits en France qui font partie de nos traditions, appartiennent à notre art de vivre, notre sociabilité. Il ne s'agit pas d'aller vers le zéro alcool mais bien de prévenir les excès et de mieux aider ceux qui sont dans une forme de dépendance, à en sortir. (...) Nous devons tout faire pour que les plus dépendants de l'alcool, réduisent leur consommation et là aussi pour mieux prévenir, informer, accompagner. »*

Par cette lettre, nous vous demandons d'aligner votre rapport à la position soutenue par le Gouvernement français et par le Président de la République, en spécifiant que ce qui est visé est bien la consommation abusive.

Nous le devons à nos vignerons que comme l'a souligné notre Président lorsqu'il a reçu le prix « *personnalité du vin de l'année 2022* » par la Revue des Vins de France, sont « *des métiers d'art qui nous permettent de rayonner à travers le monde* ».

Nous ne pouvons pas oublier que la filière vitivinicole française est présente dans 66 départements. Avec 750 000 hectares, 1 exploitation agricole sur 5 possède une activité vitivinicole. Elles sont 85 000 sur le territoire français.

La France est 1er pays exportateur de vin et eau-de-vie de vin en valeur - ce sont en 2019, 13 milliards d'€ de chiffre d'affaires à l'export. Les vins et spiritueux français sont les 2nd contributeurs à la balance commerciale, derrière l'aéronautique et devant les cosmétiques avec 12,7 milliards d'euros. Ils sont également les 1ers contributeurs à la balance commerciale pour l'agroalimentaire. Près de 500 000 emplois directs et indirects sont générés par la viticulture sur le territoire français. En plus du rôle incontestable dans l'aménagement des paysages et dans la préservation de la dynamique rurale, la viticulture joue un rôle clé pour la 1ère activité française qu'est le tourisme. 10 000 caves touristiques fréquentées par plus de 10 millions de visiteurs par an.

Chère collègue, merci pour votre écoute.

Nous restons à votre disposition pour en discuter.

Bien cordialement,

Marie-Christine Verdier-Jouclas, députée du Tarn et co-présidente du Groupe d'études « Vigne, vin et œnologie »

Florent Boudié, député de Gironde et vice-président

Eric Girardin, député de la Marne et vice-président

Didier Paris, député de Côte-d'Or et vice-président

Mireille Robert, députée de l'Aude et vice-présidente

Sophie Mette, députée de Gironde et vice-présidente

Fabienne Colboc, députée d'Indre-et-Loire et secrétaire

François Cormier-Bouligeon, député du Cher et secrétaire

Olivier Damaisin, député de Lot-et-Garonne et secrétaire

Jean-Philippe Ardouin, député de Charente-Maritime

Danielle Brulebois, députée du Jura

Jean-René Cazeneuve, député du Gers

Anthony Cellier, député du Gard

Michèle Crouzet, députée de l'Yonne

Michel Delpon, député de la Dordogne

Nicolas Démoulin, député de l'Hérault

Christelle Dubos, députée de Gironde

Françoise Dumas, députée du Gard

Stella Dupont, députée de Maine-et-Loire

Jean-François Eliaou, député de l'Hérault

Laurence Gayte, députée des Pyrénées-Orientales

Raphaël Gérard, député de Charente-Maritime

Valérie Gomez-Bassac, députée du Var

Véronique Hammerer, députée de Gironde

Danièle Hérim, députée de l'Aude

Jacques Krabal, député de l'Aisne

Sereine Mauborgne, députée du Var

Sandra Marsaud, députée de Charente

Stéphane Mazars, député de l'Aveyron

Ludovic Mendes, député de la Moselle
Patricia Mirallès, députée de l'Hérault
Adrien Morenas, député du Vaucluse
Alain Perea, député de l'Aude
Remy Rebeyrotte, député de Saône-et-Loire
Véronique Riotton, députée de Haute-Savoie
Laetitia Saint-Paul, députée de Maine-et-Loire
Jean Terlier, député du Tarn
Huguette Tiegna, députée du Lot